

EDITORIAL

Vie de la SF(ET)B

Serge Baux, ci-devant rédacteur en chef de la revue brûlure a fait remarquer à son successeur (votre serviteur) que cette missive avait disparu lorsque les *Annals* étaient devenues l'organe de notre société. Cette erreur (et je pourrai même parler de faute) est ici réparée.

La mise entre parenthèses du E et du T de la SFETB n'est pas fortuite. L'AG de 2014 a en effet acté le passage de SFETB à SFB (Société Française de Brûlologie). Mais l'administration française est passée par là et deux années n'ont pas suffi pour acter un changement de nom. Si le changement de nom s'avérait trop complexe, une dissolution de la SFETB suivie de la création de la SFB, les actifs de la première passant à la seconde. Michel Costagliola est sur le coup.

La pierre angulaire de la vie de la SFB (j'utiliserai dorénavant ce sigle) en reste le congrès. Celui de Cassis restera dans ma mémoire. Même si le temps avait une tendance plus bretonne que méditerranéenne, le site était exceptionnel. La table ronde a, de mon point de vue, atteint un niveau qu'il sera difficile d'égaliser. Merci aux organisateurs pour le choix d'orateurs d'une telle qualité. J'espère que les rapporteurs de cette table ronde pourront refléter ces commentaires. Le décalage vers début juin, que j'ai souhaité pour ne pas être en concurrence avec les Journées Nationales d'Infectiologie et attirer ainsi les laboratoires « d'antibiotiques » s'est soldé par un remarquable fiasco. Nous verrons l'an prochain à La Rochelle si ceci se confirme pour éventuellement rediscuter des dates.

A propos des laboratoires, la SFB n'a pas eu l'heur de recevoir l'aval des instances concernées pour être à nouveau « OG-DPC ». Le prétexte utilisé par les décideurs pour montrer leur capacité de nuisance est que la part de l'industrie dans le budget du congrès (environ 50%) est trop élevée. Autrement dit, une petite société comme la notre, la seule réunissant les spécialistes de la brûlologie, devrait mettre ses finances en péril pour prétendre à l'honneur d'avoir le droit de former ses propres membres. Sans commentaire.

Puisque fiel je verse, je poursuis. Nexobrid®, qui représente une avancée majeure dans la détersion des brûlures, n'a pas obtenu l'agrément aux collectivités, en empêchant son utilisation dans les CTB français, alors qu'elle est possible dans tout le reste de l'Europe... Bien évidemment, la SFB n'a pas eu part à la décision (par bonté d'âme, je passe sous silence la qualification des « experts » sollicités). La SFB (et l'ABF) se battent pour obtenir cet agrément. Mais il semble que la tutelle aurait besoin d'un Sonotone.

Les discussions se poursuivent quant à la valorisation des actes liés à la fabrication d'orthèse de compression et adjonctions en SSR. Une réunion dans ce but s'est tenue en avril avec l'ATIH. Ses conclusions ont été transmises aux experts. Et c'est là que ça risque de se gâter.

Les données actuelles des membres de la SFB font état de 118 membres actifs et 82 associés. Elles ne prennent pas en compte les nouveaux membres, cooptés par l'AG de Cassis, pas plus que les radiations, volontaires ou faute de règlement pendant 3 années consécutives. Les deux nombres sont à peu près équivalents. Il est rappelé ici que devenir membre associé ne nécessite qu'une demande écrite, validée par 2 parrains membres de la SFB. Il est aussi rappelé que devenir membre actif ne coûte qu'une demande au secrétaire général ou au secrétariat de la société, montre que l'on se sent impliqué dans la société, donne droit de vote au CA et autorise à postuler au Conseil d'Administration. A ce propos, celui – ci est composé de Françoise Lebreton (présidente), Éric Dantzer (vice-président), Marc Chaouat (secrétaire général), Anny-Claude Louf (trésorière), Emmanuelle Baillargeat, Sabiha Bazi, Valérie Chauvineau, Patrick Duhamel, Franck Duteille, Nicolas Frasson, Laurence Gottrand, Aurélie Hautier, Ronan Le Floch, Marie-Reine Losser, Jocelyne Magne, Béatrice Pérez, Pierre Perrot, François Ravat, Sandrine Roncier, Gilles Timmerman et Sandrine Wiramus. Il faut y ajouter l'ABF, membre consultatif de droit. Le CA sera largement renouvelé l'année prochaine. Il est nécessaire, pour que « renouvellement » ait un sens, que des membres actifs se positionnent comme candidats. Le renouvellement (nouveaux membres) de son CA fait écho à l'activité de la société qu'il administre.

L'année 2016 a été endeuillée par la disparition de Madeleine Malavaud. Philippe Queruel nous transmet le message suivant :

« C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Madame le Docteur Madeleine Malavaud survenu le samedi 7 mai, dans sa 88^e année. Née en Algérie, Madeleine Malavaud y fera ses études de médecine. Puis, malgré les événements, elle s'occupera à Alger d'enfants handicapés jusqu'au moment où, avec son mari le Docteur Jacques Malavaud et ses enfants, elle sera rapatriée en France, à Toulon, où elle arrive en 1962. Alors que son mari met en place le service de réanimation du nouvel hôpital Font-Pré de Toulon, elle reprend ses études pour devenir anesthésiste-réanimateur. Avec cette spécialité, elle rejoint l'hôpital Léon Bérard à Hyères, une première fois en 1968, avant de s'y établir définitivement en 1969 pour assurer les anesthésies lors des interventions chirurgicales du Docteur Armanet puis du Professeur Jouglard, qui opérait régulièrement à l'hôpital Léon Bérard. De cette collaboration naîtra en 1974 le service de rééducation des brûlés. Premier service de ce genre en France, il venait compléter la prise en charge réalisée à Marseille par le Professeur Jouglard, qui dirigeait un des premiers centres de brûlés créés en France, celui de l'Hôtel-Dieu de Marseille. Ce service de rééducation assurait donc la continuité des soins à une époque où la réanimation des brûlés balbutiait et où les vêtements compressifs étaient un moyen thérapeutique artisanal confectionné sur place. D'une intelligence vive, malicieuse, d'un caractère affirmé, Madeleine Malavaud, secondée par le Docteur Jeanine Leclerc à partir de 1972, va utiliser le peu de moyens alors à sa disposition pour créer une équipe en motivant kinésithérapeutes, ergothérapeutes et infirmières autour d'un projet audacieux qui va jeter les bases de cette rééducation si spécialisée. Médecin pionnier d'un service précurseur, Madeleine Malavaud va former les médecins rééducateurs français à cette nouvelle discipline puis participera, avec le Professeur Serge Baux et d'autres collègues passionnés, à la création en 1979 de la Société Française d'Étude et de Traitement de la Brûlure pour favoriser les échanges entre ces nouveaux spécialistes. Elle organisera à Hyères, avec le Docteur Christian Echinard qui a remplacé le Professeur Jouglard parti en retraite, le 7^e congrès de la SFETB du 25 au 27 septembre 1986. Le Docteur Madeleine Malavaud, participant aux progrès de cette rééducation spécialisée, dirigera le service de rééducation des brûlés jusqu'au 31 décembre 1990, date à laquelle elle fera valoir ses droits à la retraite. Elle n'abandonnera pas pour autant la médecine, assurant le service médical lors des pèlerinages, continuant à mettre ses qualités professionnelles au service de sa foi catholique, sincère et profonde. Madeleine Malavaud recevra en 2010 la médaille d'Honneur de la SFETB. Le service pionnier qu'elle avait créé existe toujours et perpétue, dans la voie initialement tracée, l'excellence de la prise en charge en étant toujours un des tout premiers services français de la spécialité. Nous savons que Madeleine Malavaud était fière de cette continuité. Nous avions prévu de nous voir au début de l'été. Sa disparition brutale laisse un vide.



C'est avec beaucoup d'émotion que nous pensons à elle, en nous associant à la peine et à la tristesse de son mari, de ses enfants et petits-enfants ».

Difficile de reprendre le clavier ensuite.

Le corpus francophone des *Annals*, en tant qu'organe officiel de la SFB est VOTRE revue. Raison pour laquelle son responsable l'utilise pour cet entrefilet. Il VOUS appartient de montrer la valeur scientifique de vos équipes et, partant, de la SFB (je rappelle que les *Annals* sont indexées dans PubMed). Un peu plus d'un an après, force m'est de constater que le volume des manuscrits proposés par les membres de la SFB reste bien faible. Michel Costagliola (en ses qualités de Grand Ancien Brûlologue Plus que Confirmé et de correspondant de la SFB auprès du MBC) et le rédacteur adjoint (RLF en l'occurrence) lisent tous les manuscrits (sauf conflit d'intérêt). Un ou deux relecteurs (certains habituels, d'autres sollicités au coup par coup) s'y adjoignent à chaque fois. Tout est fait pour les articles puissent passer. A noter aussi que MC et RLF se partagent la traduction en français des résumés des articles soumis en anglais. Nous avons l'outrecuidance de penser que le résultat est de meilleure qualité que les traductions automatiques qui faisaient florès préalablement. Beshara Atiyeh fait faire l'opération inverse avec des anglophones quand il s'agit de résumés initialement commis en français.

Pour finir, je rappelle que le congrès 2017 se tiendra à La Rochelle début juin, et sera centré sur l'infection, thème qui n'est pas pour me déplaire.

Amicalement,

Ronan Le Floch